

LE JOUR, 1950
27 JUILLET 1950

UN ACTE CRIMINEL

Ce que le voisinage immédiat d'Israël représente, le Liban le saura de plus en plus. Les ennuis qui nous viennent du sud se multiplieront jusqu'à devenir insupportables. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à en avoir les inconvénients.

D'attaquer un paisible avion de transport en plein vol, de le mitrailler sans raison valable, tuant et blessant des passagers est chose facile. L'auteur israélien de l'exploit estimait sans doute pouvoir les supprimer tous de gaîté de cœur. Si on était en U.R.S.S. les consignes seraient moins rigides qu'en Israël et les procédés moins brutaux. Le Gouvernement du pays voisin ajoute aux dispositions belliqueuses de ses nationaux sa propre dureté. Pour l'univers entier, une telle façon d'agir paraîtra de l'hébreu, **c'est-à-dire une chose intelligible.**

On a déjà vu les Israéliens se livrer à de telles agressions. Ils continuent, dirait-on, de se venger de Hitler sur le genre humain.

L'appareil libanais qui n'avait à aucun moment survolé le territoire israélien naviguait dans le ciel libanais. **Les affirmations du pilote sont formelles.** Il n'y avait donc pas la moindre raison d'obéir à l'injonction d'un appareil militaire israélien, lui-même aventuré au-dessus du territoire libanais. **Si le malheur n'a pas été plus grand, c'est au sang-froid du pilote qu'on le doit ; c'est à son courage.**

Les Israéliens cherchent-ils à se rendre odieux aux Libanais et à tous leurs autres voisins ? Ils ne sauraient mieux faire pour réveiller les justes colères.

Le Gouvernement libanais a protesté auprès du Conseil de Sécurité. Il a saisi la Ligue arabe et toute l'opinion avec elle.

L'acte israélien est en effet sans excuse. Il atteste l'orgueil et l'insolence d'un peuple qui se figure qu'à ses caprices tout doit être soumis.

Le peuple libanais, tout entier, réproouve l'agression si lâchement commise et en appelle à la justice des Nations. C'est assez laisser à Israël l'impression qu'il commande partout et qu'il est invulnérable. Plus de vigilance s'impose. Ce n'est pas pour rien que nous rappelons à toute occasion la décision des Nations-Unies d'internationaliser Jérusalem.